

2LTP

6 rue des Fondeurs

44570 TRIGNAC

0240171414



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2025



Bilan Actif

Période du 01/01/25 au 31/12/25

2LTP

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements et Dépréciations	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (I)				
FRAIS D'ETABLISSEMENT (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	90 793		90 793	90 793
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	436 321	271 610	164 712	206 086
Autres immobilisations corporelles	73 358	39 209	34 149	54 665
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 289		3 289	3 289
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	603 762	310 819	292 943	354 832
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	366 975		366 975	383 398
Autres créances	595 192		595 192	395 838
Charges constatées d'avance	21 247		21 247	12 179
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instrument financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	24 762		24 762	271
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	1 008 177		1 008 177	791 685
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (V)				
PRIME DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (VI)				
ECART DE CONVERSION ET DIFFERENCES D'EVALUATION (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	1 611 939	310 819	1 301 120	1 146 518

Bilan Passif

Période du 01/01/25 au 31/12/25

2LTP

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital dont versé	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
RESERVES :		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	375 055	296 395
Report à nouveau	35 338	35 338
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	101 628	78 660
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	545 021	443 393
Provisions pour risques		3 119
Provisions pour charges	4 136	
TOTAL DES PROVISIONS (II)	4 136	3 119
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	151 383	245 112
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	285 974	176 867
Dettes fiscales et sociales	142 690	131 884
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 600	
Autres dettes	11 469	4 545
Produits constatés d'avance	150 847	141 598
TOTAL DES DETTES (1) (III)	751 963	700 005
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+II+III+IV)	1 301 120	1 146 518

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

BILAN au 31 DECEMBRE 2025

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 (En Euros) d'une durée de 12 mois.

FAITS MAJEURS de L'EXERCICE

La société a intégré le groupe fiscal à compter du 1er janvier 2025

1 - PRINCIPES et METHODES COMPTABLES

1.1 - Principes Généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général, tel que modifié par le règlement ANC n° 2014-03 et ses évolutions, notamment le règlement ANC n° 2022-06 applicable à compter du 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, ceci conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2 - Changement de méthode comptable

1-2-1-Application prospective sur les comptes 2024

L'exercice 2024 n'a pas fait l'objet de retraitements comptables liés à la réforme du PCG.

Les comptes 2024 ont été établis selon les anciennes règles, mais présentés en 2025 selon le nouveau modèle pour assurer la comparabilité.

Aucun impact sur les montants :

Le résultat exceptionnel 2024 reste inchangé

Les transferts de charges 2024 sont maintenus en comptabilité mais reclassés dans les postes "**Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions**" dans la présentation.

Voici un **tableau synthétique des reclassements**, conforme aux exigences du PCG 2025 et à l'application prospective :

Postes (Ancien modèle)	Montant 2024 publié (€)	Postes (Nouveau modèle)	Montant 2025 nouveau modèle (€)
Produits d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	39 818	reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	39 818

1-2-2- l'impact significatif du changement de réglementation sur les principaux postes concernés de 2025

Postes (Nouveau modèle)	2025	Transferts de charges	2025 - Proforma
Reprises sur dépréciations et provisions	438	34 302	34 740
Salaires	-527 277	-34 302	-561 579
valeurs comptables des immobilisations incorporelles et			0
Résultat d'exploitation	133 508	0	133 508

1.3 - Principes comptables retenus

1-3-1- Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend pour l'essentiel les fonds commerciaux acquis (y compris la quote-part des malis non affectée aux actifs identifiables apportés).

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les fonds commerciaux et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

Dépréciation des immobilisations incorporelles :

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée sont testés au moins une fois par exercice. Les autres immobilisations sont testées lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

1-3-2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une ré-évaluation libre ou légale.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des règles fiscales selon le mode linéaire. Ils sont considérés comme correspondant aux amortissements économiquement justifiés.

Durées d'amortissement :

Terrain	NA
Installations techniques, matériel et outillage industrie	De 1 à 8 ans
Matériel de transport	De 2 à 3 ans
Matériel de bureau et informatique	4 ans

1-3-3-Immobilisations financières

Les dépôts et cautionnements figurant dans le poste "autres immobilisations financières" ont été évalués à leur valeur nominale.

1-3-4-Stocks et travaux en cours Néant

1-3-5 Créances & Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas : elles sont éventuellement dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La comptabilisation de la dette d'impôt ou de la créance d'impôts sur les sociétés de la société tête d'intégration fiscale est comptabilisée dans le poste "Autres dettes"

1-3-6- Disponibilités et concours bancaires courants

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

1-3-7 Provisions pour risques et charges

Conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, les provisions pour risques et charges sont constituées de manière à prendre en compte les obligations de la société à l'égard de tiers, dont il est probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie ou moins équivalente, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en tenant compte des informations disponibles et le cas échéant après consultation des experts et conseils de l'entreprise.

1-4 -Comptabilisation des ventes

Les contrats dont la durée d'exécution s'étend sur plusieurs exercices sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. Le pourcentage retenu est le rapport entre le coût des travaux et services exécutés à la date de la clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.

La différence entre le chiffre d'affaires avancé et le chiffre d'affaires facturé est comptabilisée par le biais de factures à établir (cas où la différence est positive) ou en produits constatés d'avance (cas où la différence est négative).

Les pertes probables sont provisionnées pour leur totalité en pertes à terminaison sur la base de la meilleure estimation des restants à faire du management à la date d'établissement des états financiers, sans préjuger d'éventuels travaux complémentaires non encore identifiés à la date de clôture de l'exercice.

2-1-1 Immobilisations

2LTP

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 23/03/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisition,apport, création, virement
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	90 793		
TOTAL immobilisations incorporelles :	90 793		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agencements et aménagement construction			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	406 351		32 200
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	70 212		1 467
Matériel de bureau et mobilier informatique			1 679
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	476 563		35 346
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations			
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 289		
TOTAL immobilisations financières :	3 289		

TOTAL GÉNÉRAL

570 645

35 346

RUBRIQUES	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Valeur d'origine
	Virement poste à poste	Cessions, mises hors service		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			90 793	
TOTAL immobilisations incorporelles :			90 793	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agencement, aménagements				
Install. techn., matériel et out. industriels		2 230	436 321	
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport			71 679	
Matériel de bureau et mobilier informatique			1 679	
Emballages récupérables et divers				
Immo. corporelles en cours, avances, acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		2 230	509 680	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			3 289	
TOTAL immobilisations financières :			3 289	

TOTAL GÉNÉRAL

2 230

603 762

2-1-2 Amortissements

2LTP

Période du 01/01/25 au 31/12/25
 Edition du 23/03/26
 Devise d'édition EURO

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement.						
Autres postes d'immobilisations incorporelles						
TOTAL immobilisations incorporelles :						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agenc. construction						
Installations techn. mat. et outillage industriel			200 266	73 525	2 181	271 610
Inst. générales, agencements et divers						
Matériel de transport			15 548	23 315		38 863
Matériel de bureau, informatique et mobilier				346		346
Emballages récupérables et divers						
TOTAL immobilisations corporelles :			215 814	97 186	2 181	310 819
TOTAL GÉNÉRAL			215 814	97 186	2 181	310 819

2-1-3 Dépréciations

2LTP

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 23/03/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Titres de participation				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en cours				
Créances				
Autres provisions pour dépréciation				

TOTAL GÉNÉRAL

2-1-4 Immobilisations financées par Crédit Bail

En Euros

Valeur d'origine	
* Terrain	
* Bâtiment	
* Matériel	884 677
	884 677
Redevances payées :	
* Cumul des exercices antérieurs	359 670
* Redevances payées au cours de l'exercice	189 794
	549 464
Redevances restant à payer :	
* A un an au plus	181 262
* A plus d'un an et cinq ans au plus	218 245
* A plus de cinq ans	
	399 507
Valeur résiduelle :	8 847
Montant pris en charge dans l'exercice	192 705
Amortissements qui auraient été pratiqués en cas d'acquisition :	
* Cumul exercices antérieurs	216 555
* Dotations de l'exercice	113 159
* Reprise de l'exercice	0
*Cumul au terme de l'exercice	329 714

2-3-1 État des Échéances des Créances et Dettes

2LTP

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 23/03/26
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 289		3 289
TOTAL de l'actif immobilisé :	3 289		3 289
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	366 975	366 975	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	600	600	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	265	265	
État - Impôts sur les bénéfiques			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	44 328	44 328	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	550 000	550 000	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	962 168	962 168	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	21 247	21 247	

TOTAL GÉNÉRAL	986 703	983 415	3 289
----------------------	----------------	----------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	151 383	53 024	98 359	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	285 974	285 974		
Personnel et comptes rattachés	18 467	18 467		
Sécurité sociale et autres organismes	39 285	39 285		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	80 299	80 299		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 639	4 639		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	9 600	9 600		
Groupe et associés				
Autres dettes	11 469	11 469		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	150 847	150 847		

TOTAL GÉNÉRAL	751 963	653 604	98 359
----------------------	----------------	----------------	---------------

2-3-2 Charges à Payer

2LTP

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 23/03/26

Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 295
Dettes fiscales et sociales	29 970
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	108
TOTAL	114 373

Charges et Produits Constatés d'Avance

2LTP

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 23/03/26

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	21 247	150 847
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	21 247	150 847

2-3-3 Produits à Recevoir

2LTP

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 23/03/26

Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	17 310 265
TOTAL	17 575

2-4-1 Composition du Capital Social

2LTP

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 23/03/26

Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	3000	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3000	10

2-4-2 Tableau de variations des capitaux propres

en Euros	au 01/01/2025	Affectation du résultat n-1	Résultat de l'exercice	Apport titres	Augmentation de capital	Réduction de capital	autres variations	Au 31/12/2025
Capital Social	30 000							30 000
Prime d'émission, de fusion et d'apport								0
Boni de fusion								
Primes d'apport								
Réserves légale proprement	3 000							3 000
Autres réserves	296 395	78 660						375 055
Report à nouveau créditeur	35 338							35 338
Résultat N			101 628					101 628
Résultat n-1	78 660	-78 660						0
Dividendes								
Provisions réglementées								0
CAPITAUX PROPRES	443 393	0	101 628	0	0		0	545 021

Autres variations : changement de méthode provision indemnité fin de carrière

2-5 Provisions Inscrites au Bilan

2LTP

Période du 01/01/25 au 31/12/25

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées					
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	3 119	1 650	633		4 136
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	3 119	1 650	633		4 136

2-6 Information sur l'entité qui établit les états financiers consolidés de la société

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	<u>Nom</u> : SAS CHARIER AVENIR <u>Siège</u> : 2, bis Rue des Meuniers 44220 Coueron <u>Siren</u> : 380 336 487 <u>Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues</u> : Siège à Coueron
--	--

2 LTP

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : 6 Rue des Fondateurs - 44570 TRIGNAC
493 570 337 RCS SAINT NAZAIRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 06 MAI 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 101 627,91 euros de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice, soit -----101 627,91 €

En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 476 683,29 euros

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

EXERCICE CLOS LE	REVENUS ÉLIGIBLES A LA REFACTION DE 40 %		REVENUS NON ÉLIGIBLES A LA RÉFACTION DE 40 %
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS	
31 mars 2023	/	/	337 000 €
31 mars 2024	/	/	/
31 décembre 2025	/	/	/

ADOPTION

L'Associée unique a adopté cette décision dans son intégralité le 06 mai 2026.

Pour copie certifiée conforme
Jean VIDAL, Représentant de la société CHARIER,
Elle-même Présidente de la société CHARIER TP
Présidente

